

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Haut-Rhin
VILLE DE TURCKHEIM-68230



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2022

Présents(es) : 22

Benoît	SCHLUSSEL	Maire
Daniell	RUBRECHT	Adjoint(e) au Maire
Daniel	SCHOEPFF	«
Marie-Aude	KIRSTETTER	«
François	LALLEMAND	«
Sandra	PICARD-GANEO	«
Philippe	HURST	«
Christelle	ANGSTHELM	Conseiller(ère) Municipal(e)
Gérard	GLENAT	«
Michèle	HAUGER	«
Camille	ANNEHEIM	«
Anneliese	FRUH	«
Jean-Marc	WECKNER	«
Marie-Claire	HOBEL	«
Michel	LIHRMANN	«
Thomas	MASSON	«
Catherine	SCHLEWITZ	«
Eric	KUNEGEL	«
Stéphane	ANSELM	Arrivé au point 4
Cécile	LE SAULNIER	«
Jacques	GEISMAR	«
Elisabeth	WERNER	«
Didier	HUSSER	Arrivé au point 5
Antoine	OLRY	«
Claudia	RENEL	Arrivée au point 4

Procurations : 2

Victorine HARTMANN à Antoine OLRY
Fabienne SCHIELE à Christelle ANGSTHELM

Turckheim, le 16 décembre 2022



Benoît SCHLUSSEL
Maire

POINT 6 – TARIFS COMMUNAUX ET SUBVENTIONS 2023 (7.10.5)

Rapporteur : Monsieur François LALLEMAND, Adjoint au Maire

BIENS NON BATIS

(Terrains - Baux viticoles / agricoles / chasse – cimetière – marché hebdomadaire - pêche)

Terrains		
	2023	2022
Terrain d'alignement	1 772,24	1 641,53
Section 9 parcelle 7 - 50 m² Loyer annuel – négociation lors du renouvellement- variation contractuelle de 1 %/an à compter de 2020 jusqu'en 2032 Loyer négocié à 8 000,00 € à partir de 2020 Implantation d'une antenne ORANGE SA	8 242,41	8 160,80

Baux

Les baux agricoles sont indexés selon la variation de l'indice national des fermages, selon l'arrêté ministériel du 13 octobre 2022.

Pour 2022 et donc la période locative du 1^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023, l'indice national des fermages s'établit à 110,26, soit une hausse de 3,55 % par rapport à l'année 2021.

Les contrats concernés seront revalorisés en prenant en compte cette variation.

Les fermages viticoles sont fixés en denrées. L'arrêté susmentionné fixe à 1,60 € par kilogramme de raisin le prix moyen pondéré, tous cépages confondus. Les contrats concernés seront revalorisés en prenant en compte cette variation.

Chasse		
	2023	2022
Chasse – nouveaux baux entrés en vigueur du 02 février 2015 au 01 février 2024		
Révision selon la variation de l'indice départemental des fermages fixé par arrêté préfectoral : valeur de l'indice des fermages pour 2022 : 110,26 soit + 3.55 %		
• lot n° 1 – Sté de Chasse-B. CURIS	24 433,32	23 595,67
• lot n° 2 - Sté de Chasse-B. CURIS	13 743,74	13 272,56
• lot n° 3 - Daniel ROUX	305,42	294,95

Cimetière		
	2023	2022
Révision triennale (prochaine révision 2025)		
Concessions cimetière – columbarium - 15 ans :		
• tombe simple :	160,00	160,00
• tombe double :	320,00	320,00
• case 4 urnes :	520,00	520,00
Concessions cimetière – columbarium - 30 ans :		
• tombe simple :	400,00	400,00
• tombe double :	800,00	800,00
• case 4 urnes :	1030,00	1030,00
Concessions cimetière – cave-urne – 15 ans :	350,00	350,00
Concession cimetière – cave-urne – 30 ans :	690,00	690,00
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir	16,00	16,00
Fourniture et pose d'une plaquette d'identification du défunt	35,00	35,00
Indices divers	2023	2022
VACATIONS FUNERAIRES	20,00	20,00

BIENS NON BATIS-suite

(Terrains - Baux viticoles / agricoles / chasse – cimetière – marché hebdomadaire - pêche)

Marché hebdomadaire		
Indice mensuel des prix à la consommation de septembre 2022 (112,74) - ensemble des ménages, y compris tabac (base 100 en 2015)	2023	2022
Variation	+5,55 %	+2,13 %
Droits de place – marché (tout ml entamé sera compté en entier)		
• marché - minimum de perception 4 ml	6,20	5,80
• marché – supérieur à 4 ml : par ml supplémentaire	1,80	1,70
• forfait journalier alimentation électrique équipement de production chaud ou froid	3,00	-
• hors marché - minimum de perception 4 ml	18,30	17,30
• hors marché - supérieur à 4 ml : par ml supplémentaire	1,80	1,70
Étalages des commerçants (par an)		
• inférieur à 2 ml : par ml	17,70	16,70
• supérieur à 2 ml : par ml supplémentaire	46,80	44,30
Tous les tarifs sont arrondis à la dizaine de centimes supérieure		

Les publicitaires pour les hôtels sont apposés moyennant le versement d'une redevance ayant le caractère d'une redevance d'occupation du domaine public de 110 € par an à compter de l'exercice 2019. Ce montant sera révisé tous les trois ans soit le 1^{er} janvier 2022 pour la 1^{ère} fois selon la variation de l'Indice des Loyers Commerciaux (ILC) ou son équivalent s'il venait à disparaître : valeur de l'ILC de base = 112,59 (ILC 2^{ème} trimestre 2018) ; valeur révisée de l'ILC 123,65 (2^{ème} trimestre 2022). Le prix sera arrondi au millième.

Hôtel-restaurant		
Indice Hôtellerie- restaurants et cafés – révision triennale (prochaine révision 2025)	2023	2022
Hôtel Aux Portes de la Vallée – panneau publicitaire	115,69	115,69

Indice mensuel des prix à la consommation y compris tabac nouvelle base en 2015 : base 100	2023	2022
Variation	+5,55%	+2,13%
Terrasse de restaurant (m ² par an)	17,50	16,50

Travaux		
Indices divers	2023	2022
Occupation du domaine public dans le cadre de travaux		
• par jour et par m ² d'emprise à partir de la troisième semaine d'occupation	1,00	1,00

Pêche		
Indices divers – révision triennale 1% (prochaine révision 2024)	2023	2022
Pêche – APP Turenne – droit de pêche dans la rivière	535,00	535,00

Dépôts Sauvages		
révision triennale 1% (prochaine révision 2026)	2023	2022
Forfait de prise en charge par les services municipaux des dépôts sauvages lorsque le contrevenant a été identifié (délibération du 22/09/2022)		
• volume inférieur ou égale à 50 l	50,00	-
• volume supérieur à 50 l	130,00	-
• coefficient de majoration des frais réels s'ils sont supérieurs au forfait pour un volume supérieur à 50 l	x 1,3	-

SUBVENTIONS

Subventions		
Indices divers	2023	2022
	Date d'effet 1 ^{er} janvier 2023	Date d'effet 1 ^{er} janvier 2022
Subvention pour projet scolaire		
• Collège, LYCEES et ECOLES PRIMAIRES (pour les élèves domiciliés à Turckheim par élève et par an)	25,00	21,00
• Ecoles Publiques (par classe et par an)	230,00	227,00
SUBVENTION AUX JEUNES DOMICILIES A TURCKHEIM MEMBRES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES (ASSOCIATION SPORTIVE DE TURCKHEIM -ASSOCIATION FAMILIALE – QUILLES - PAR AN ET PAR JEUNE JUSQU'À 16 ANS) PROCHAINE REVISION TRIENNALE 2025	15,50	15,50
SUBVENTION DE BASE (REVISION TRIENNALE 2026) AUX ASSOCIATIONS	300,00	300,00
SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS- PROPRIETAIRES DE LEUR LOCAL	500,00	500,00
ECOLE DE MUSIQUE PARTICIPATION AUX FRAIS D'ECOLAGE (6,70 € PAR MOIS SUR 10 MOIS ET PAR ELEVE AGE DE 4 A 21 ANS, SELON LES CRITERES DU CD68 EN VIGUEUR DEPUIS 2016)	67,00	67,00
SUBVENTION AUX JEUNES SPORTIFS EP GRAD (USEP)	2,60	2,60
CREDIT SCOLAIRE (PAR ELEVE ET PAR AN)	33,00	33,00

BIENS COMMUNAUX BATIS

(Logements communaux – Auberge – Maisons Forestières – Espace Rive Droite– Salles Communales)

L'article 35 de la loi n° 2005-841 du 26 juillet 2005 indique que l'indice de référence des loyers se substitue à l'indice du coût de la construction comme référence pour la révision des loyers en cours de bail dans le parc locatif privé. Le décret relatif à l'indice de référence des loyers n° 2005-1615 du 22 décembre 2005 définit ses modalités de calcul et de publication.

L'indice de référence des loyers entre en vigueur le 1er janvier 2006 (article 163 de la loi de finances pour 2006 n° 2005-1719 du 30 décembre 2005).

L'article 9 de la loi n° 2008-11 du 8 février 2008 pour le pouvoir d'achat a modifié l'indice de référence des loyers créé par l'article 35 de la loi 2005-841 du 26 juillet 2005. Le nouvel indice correspond à la moyenne, sur les douze derniers mois, de l'indice des prix à la consommation 2009 hors tabac et hors loyers.

Logement d'urgence		
	2023	2022
Variation	+ 3,60 %	+ 0,42 %
18 quai du Docteur Pflieger (Logement d'urgence)	420,31	405,70

Auberge Obschel		
	2023	2022
Loyer mensuel HT	0,00	853,91

Maison forestière		
Indices divers – Participation aux frais d'entretien de la maison forestière. Révision triennale : prochaine révision en 2025		
COMMUNES	2023 Date d'effet 1 ^{er} janvier 2023	2022 Date d'effet 1 ^{er} janvier 2022
WALBACH	3 115,77*	3 115,77*
ZIMMERBACH	858,63**	858,63**
*Valeur locative annuelle 11 223,96 €, révisée en 2022, x Surface de la forêt soit 27,76 %		
**Valeur locative annuelle 11 223,96 €, révisée en 2022, x Surface de la forêt soit 7,65 %		
(2018 indice 128,45 / 2021 indice 131,67)		

Espace Rive Droite						
			2023		2022	
			Date d'effet au 1 ^{er} janvier 2023		Date d'effet au 1 ^{er} janvier 2022	
Location Espace Rive Droite en euros.			Résidents et associations de Turckheim	Non résidents et Associations extérieures	Résidents et associations de Turckheim	Non résidents et Associations extérieures
			Grande salle	entrée payante	la journée	580,00
Grande salle	entrée payante	le week-end	860,00	1 310,00	860,00	1 310,00
Grande salle	entrée gratuite	la journée	380,00	740,00	380,00	740,00
Grande salle	entrée gratuite	le week-end	560,00	1 100,00	560,00	1 100,00
Salle 2/3	entrée payante	la journée	490,00	730,00	490,00	730,00
Salle 2/3	entrée payante	le week-end	685,00	1 045,00	685,00	1 045,00
Salle 2/3	entrée gratuite	la journée	340,00	580,00	340,00	580,00
Salle 2/3	entrée gratuite	le week-end	450,00	820,00	450,00	820,00
Salle 1/3	entrée payante	la journée	290,00	560,00	290,00	560,00
Salle 1/3	entrée payante	le week-end	385,00	750,00	385,00	750,00
Salle 1/3	entrée gratuite	la journée	220,00	340,00	220,00	340,00
Salle 1/3	entrée gratuite	le week-end	280,00	640,00	280,00	640,00
Salle de réunion		journée	100,00	200,00	100,00	200,00
Salle de réunion		1/2 journée	50,00	100,00	50,00	100,00
Salle de réunion		Horaire	15,00	30,00	15,00-	30,00
Cuisine			150,00	250,00	150,00	250,00
Journée complémentaire			50 % du prix de la journée		50 % du prix de la journée	
Forfait nettoyage des locaux par une entreprise			facultatif	200,00	facultatif-	200,00
Montage et démontage de la cloison mobile			120,00	120,00	120,00	120,00
Montage et démontage du podium :						
Pour une surface de moins 40 m ²			140,00	140,00	140,00	140,00
Pour une surface de plus de 40 m ²			260,00	260,00	260,00	260,00
Mise en place tapis de protection			250,00	250,00	-	-
Astreinte technique pour le week-end			120,00	120,00	-	-
Perte de clé			120,00	120,00	120,00	120,00
Caution			1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Le nettoyage complémentaire pour les associations ou les locataires résidents de Turckheim ainsi que les réparations éventuelles pris en charge par les services de la Ville, sont facturés au taux de 50,00 € l'heure. D'autres tarifs non indiqués pourront faire l'objet d'une facturation en fonction des circonstances appréciées par Monsieur le Maire.						
La gratuité de la salle est accordée aux associations de Turckheim pour :						
<ul style="list-style-type: none"> • une manifestation annuelle • leur assemblée générale. 						

	2023	2022
Association Familiale de Turckheim Occupation de l'Espace Rive Droite (Participation aux charges de fonctionnement révisable tous les trois ans – prochaine révision en 2025)	348,00	348,00

BIENS COMMUNAUX BATIS-suite

(Logements communaux – Auberges – Maisons Forestières – Espace Rive Droite – Salles Communales)

Salles Communales		
	2023	2022
	Date d'effet 1 ^{er} janvier 2023	Date d'effet 1 ^{er} janvier 2022
Location salles Décapole, Brand et la salle au rez-de-jardin du Foyer André (par jour)		
• Écoles, clubs figurant sur la liste des associations locales	gratuit	<i>gratuit</i>
• Manifestations diverses autres que culturelles, y compris sociétés et assemblées de copropriétaires, charges locatives par jour	25,00	<i>25,00</i>
• Fêtes et réunions de familles la journée	110,00	<i>110,00</i>
• Fêtes et réunions de familles la demi-journée	60,00	<i>-</i>
• Manifestations diverses à but lucratif	150,00	<i>150,00</i>
• Manifestations diverses à but non lucratif	110,00	<i>110,00</i>

BIENS BATIS

(Réfection maisons anciennes – escalier)

Réfection maison ancienne à colombage		
	2023	2022
Indice du coût de la construction (moyenne)	<i>2^{ème} trim. 2021 : 1 821</i> <i>2^{ème} trim. 2022 : 1 948</i>	<i>2^{ème} trim. 2020 : 1 753</i> <i>2^{ème} trim. 2021 : 1 821</i>
Variation	+ 6,97%	<i>+ 3,88%</i>
Subvention pour réfection de façades à colombage		
• 33% des surfaces des façades situées côté rue (par m ²)	8,60	<i>8,04</i>
• pierres de taille/m ²	12,84	<i>12,00</i>

Escalier		
	2023	2022
Révision annuelle (1%)		
15 boulevard Charles Grad – escalier	53,56	<i>53,03</i>

TARIFS DIVERS

Tarifs		
	2023	2022
révision triennale (prochaine révision 2025)		
Automate – appareil (par an et moins de 1,50 m de profondeur)	16,10	<i>16,10</i>
Petits cirques – spectacles	21,50	<i>21,50</i>
Location de barrières (par jour)	2,00	<i>2,00</i>
Taux horaire du personnel	50,00	<i>50,00</i>
Taux horaire Location d'un véhicule utilitaire avec conducteur	100,00	<i>100,00</i>
Taux horaire Location de la balayeuse avec conducteur	120,00	<i>120,00</i>
Photocopie A4 noir et blanc	0,30	<i>0,30</i>
Photocopie A4 couleur	0,60	<i>0,60</i>
Photocopie A3 noir et blanc	0,60	<i>0,60</i>
Photocopie A3 couleur	1,20	<i>1,20</i>
Electricité forfait journée	30,00	<i>30,00</i>

En conséquence, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré
par 27 voix pour dont 2 procurations (Victorine HARTMANN et Fabienne SCHIELE),
0 voix contre, 0 abstention,

→ **PREND ACTE** des tarifs proposés ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire,
compte tenu de la publication en Mairie le 16 décembre 2022
et de la transmission en Préfecture le 16 décembre 2022
pour copie certifiée conforme à l'original
Turckheim le 16 décembre 2022

Benoît SCHLUSSEL
Maire

